**Termes de référence**

**Développement d’un outil de mesure d’impact pour les entreprises vertes**

1. **Contexte et présentation du projet**

## L'entrepreneuriat vert en Tunisie

Depuis cinq ans, un écosystème entrepreneurial s’est développé en Tunisie, favorisé par l’adoption du Startup Act en 2018 et par l’intervention d’acteurs internationaux et de la société civile.

Bien que démontrant une capacité de résilience et un fort potentiel de croissance et d’internationalisation, les startups et PMEs font invariablement face à un certain nombre d’obstacles à leur développement, principalement lié à l’accès au financement.

De plus, le pays n’échappe pas aux crises mondiales : la pandémie du COVID 19 et la crise climatique, à laquelle la Tunisie est particulièrement exposée, ont ainsi creusé les difficultés économiques, sociales et environnementales auxquelles le pays faisait déjà face.

Ces évolutions mettent en exergue la nécessité de développer des modèles d’affaires innovants, et d’adopter des pratiques durables au sein des entreprises et industries traditionnelles, ayant le potentiel de pouvoir résorber le chômage de masse et apporter des solutions aux enjeux environnementaux.

## Greenov’i

Greenov’i est le projet d’appui au secteur privé de la programmation d’appui à l’action environnementale en Tunisie. D’un montant de 12 M EUR, le projet est prévu sur une durée de 60 mois (5 ans).

Financé par l’Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France en étroite collaboration avec le Ministère de l’Environnement, le CITET et le Ministère de l’Economie et de la Planification, il se donne pour objectif de contribuer à la transition écologique de l'économie tunisienne à travers des modes de consommation et de production plus sobres, en phase avec l’économie verte.

L’objectif spécifique se concentrera sur l’appui au développement d’un entrepreneuriat vert agissant en faveur de la justice sociale et de genre en Tunisie, au moyen d’un dispositif de financement et d’accompagnement innovant dans les secteurs de l’innovation verte, l’économie sociale et solidaire, l’économie circulaire, etc. Il s’articule autour des deux composantes suivantes, définies par la nature des entreprises ciblées :

* Composante 1 : Appui à l'émergence et à la création d’entreprises de biens et services verts qui intègrent la justice sociale et de genre ;
* Composante 2 : Appui à la transition écologique des entreprises vers des modes de production sobres, équitables et durables.

Chaque composante accordera une attention particulière à la sensibilisation et à la valorisation d’un entrepreneuriat vert qui agit en faveur de la justice sociale et de genre.

## Définitions et cadrage

Afin de cadrer ses activités, le projet Greenov’i a construit deux documents clefs – la Charte Verte, qui définit les principes du projet, les critères à respecter durant sa mise en œuvre et l’engagement de l’ensemble des parties prenantes, et le Glossaire qui explicite et opérationnalise ce cadre général.

Charte Verte

La [Charte Verte](https://greenovi.tn/wp-content/uploads/2024/06/Charte-verte-Greenovi-VF.pdf) définit les principes du projet, les critères à respecter durant son implémentation, et les engagements de l’ensemble de ses parties prenantes. La Charte Verte s’articule autour de cinq axes fondamentaux :

* La création d’impacts environnementaux, sociaux et économiques positifs ;
* Le respect et la promotion des principes clefs du projet ;
* La conformité avec des prérequis essentiels du projet ;
* L’application du principe de transparence, favorisant l’inclusion et luttant contre le *greenwashing* ;
* La participation active et continue de l’ensemble des parties prenantes.

Glossaire

Le [Glossaire](https://greenovi.tn/wp-content/uploads/2024/07/glossaire-.pdf) est un outil d’aide à la mise en œuvre du projet. Recensant un ensemble de définitions opérationnelles, il a été conçu afin d’apporter une clarification et une compréhension commune des termes mobilisés.

Dans le cadre du projet Greenov’i et tel qu’indiqué dans le Glossaire, l’entrepreneuriat vert, se définit comme un est processus permettant l’émergence d’entreprises créatrices de valeur qui contribuent au développement durable du système socio-écologique à l’échelle nationale. L’entrepreneuriat vert contribue ainsi à l’atténuation des défaillances du marché ayant trait à l’environnement, à travers l’exploitation de potentielles opportunités rentables. Il englobe les activités économiques, technologies, produits et services moins polluants qui visent à réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre et l’empreinte écologique, minimiser la pollution et économiser les ressources. La clé de l’entrepreneuriat vert est la capacité d’une entreprise à innover et à développer des biens et des services sobres en ressources naturelles et à faibles impacts environnementaux et climatiques. Les opportunités de l’entrepreneuriat vert sont multiples et concernent les principaux secteurs d’activité, notamment l’agriculture, l’énergie, l’industrie, le tourisme, le transport, le bâtiment ou l’urbanisme.

L’entrepreneuriat vert permet de favoriser les circuits courts de commercialisation et les modes de production plus intégrés. Il permet, également, de valoriser les savoir-faire et les produits locaux en promouvant le développement local et la création d’emplois durables et inclusifs. De l’entrepreneuriat vert découle une amélioration du bien être humain et de l’équité sociale, en plus d’une réduction des risques environnementaux. Par conséquent, l’entrepreneuriat vert s’inscrit dans une démarche écologique et responsable.

Le projet Greenov’i s’appuie sur une définition à double sens de l’entrepreneuriat, basée sur deux approches définies par l’OCDE :

* **Une approche par la production :** l’entrepreneuriat vert équivaut à lancer une activité verte, autrement dit à produire un bien ou un service écologique, qui agit en faveur de l’environnement (Composante 1).
* **Une approche par les processus :** l’entrepreneuriat vert consiste à verdir le mode de production d’un bien ou d’un service (Composante 2).

Le projet se base sur l’approche de l’ADEME[[1]](#footnote-1) pour définir les éco entreprises : « *une éco entreprise est une entreprise qui commercialise une solution (produits, services…) visant explicitement à prévenir, réduire ou mesurer les atteintes des activités humaines sur l’environnement […] Une éco entreprise se positionne du côté de l’offre de biens et services environnementaux.* »

1. **Termes de la mission**

Contexte spécifique de la mission

Dans le cadre de ses activités, le projet Greenov’i consacre un budget pour développer des outils pédagogiques en lien avec l’entrepreneuriat vert et la transition écologique. Ces outils pédagogiques visent à soutenir l’objectif général du projet, qui est de contribuer à la transition écologique de l’économie tunisienne à travers des modes de consommation et de production plus sobres, en phase avec l’économie verte.

Définition d’un outil pédagogique (voir Glossaire Greenov’i) :

*Un outil pédagogique est un support associé à une démarche, élaboré dans le but d’aider ou d’accompagner un public. Un support devient un outil pédagogique lorsqu’il est déployé dans le cadre d’une démarche visant à aider un public à atteindre un objectif et/ou à résoudre une problématique. Il peut prendre la forme d’un podcast, d’une carte, d’un guide, d’un support de formation etc. Lorsqu’un outil pédagogique est proposé en ligne, on parle d’outil digital. Un outil digital permet de toucher un plus grand nombre d’individus, de diversifier les approches et de limiter les émissions de carbone et les coûts en réduisant les déplacements. Il existe un diversité d’outils digitaux, à l’instar des MOOC, des plateformes ou encore des webinaires*

Un diagnostic mené par le projet au T1 2024 a permis de recenser les besoins des acteurs de l’entrepreneuriat vert, afin d’identifier des outils pouvant y répondre. Favorisant l’engagement d’une diversité d’acteurs, l’approche adoptée permet d’obtenir une compréhension nuancée des besoins. Elle facilite l'identification d’outils adaptés, ce qui accroît la probabilité qu’ils soient saisis une fois déployés.

Une question clé a guidé ce diagnostic : quels outils permettrait de faciliter le développement de l’entrepreneuriat vert en Tunisie ? Parmi les outils recensés, l’outil de mesure d’impact pour les entreprises vertes a été identifié.

La présente consultation vise à recruter des expert.es pour le développement de cet outil.

Objectifs de la mission :

L’objectif principal de cette mission est :

**Le développement d’un outil de mesure d’impact environnemental pour les entreprises vertes**

Les expert.es travailleront sur la conception d’un outil pédagogique permettant aux entreprises de mesurer leur impact environnemental.

Cet outil permettra de :

* Pour les entreprises : mesurer leur impact environnemental et proposer des actions mitigatrices ou correctrices ;
* Pour les investisseurs : servir d’indicateur pour l’octroi de financements ;
* Pour les structures d’accompagnement : servir d’outil pour le *reporting* d’impact.

Les expert.es devront valider l’approche de départ et (1) travailler à cartographier l’état existant afin d’identifier les potentiels outils similaires et/ou inspirants (2) réaliser des entretiens avec les entreprises et les investisseurs afin d’identifier les indicateurs clés de l’outil (3) valider les indicateurs clés et l’approche de développement de l’outil (4) assurer le développement de l’outil, en lien avec un prestataire externe compétent.

La consultation visera donc à :

* Recenser les outils de mesure d’impact existants en Tunisie ;
* Identifier les besoins des acteurs concernés par l’outil de mesure d’impact (entreprises et investisseurs) ;
* Identifier les indicateurs clés de l’outil de mesure d’impact ;
* Développer l’outil, en lien avec un prestataire externe compétent.

Résultats attendus : Expertise France et ses partenaires disposent d’un outil de mesure d’impact pour les entreprises vertes.

1. ***Méthodologie d’intervention***

**Etape 1 : cadrage de la mission et état des lieux des éléments existants**

* Cibles : équipe Greenov’i
* Livrables : note de cadrage incluant la méthodologie finale validée, les résultats de l’appropriation des benchmarks existants.

Cette étape consiste à bien définir le cadre de la mission en s’appropriant les outils déjà développés, notamment à l’échelle internationale, tout en prenant en compte les spécificités du contexte tunisien. Les expert.es devront réaliser un état des lieux approfondi des outils existants (ex. : Score 2050, outils développés par Bpifrance, ISO 14031, etc.) et/ou déjà utilisés pour le contexte tunisien.

Les expert.es devront s’assurer de la prise en compte des éléments suivants dans la réflexion initiale :

* La pertinence de développer un nouvel outil ou la déclinaison/l’adaptation d’outils existants pour le contexte tunisien ;
* Les indicateurs / impacts intégrer à l’outil ;
* Le format et la gouvernance de l’outil à privilégier pour le contexte tunisien ;
* La double définition d’une entreprise verte adoptée par Greenov’i, et la diversité des entreprises ciblées (start-ups, PMEs, TPEs, etc.) ;
* L’intégration de la mesure de l’inclusion des femmes et de l’égalité femmes-hommes dans l’outil en vue de favoriser une transition écologique et juste. Cela peut inclure (liste non exhaustive) : égalité professionnelle (rôle et place des femmes, égalité salariale, etc.), prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles, conciliation vies professionnelle et personnelle, environnement de travail adapté, etc.

Une réunion de cadrage entre les expert.es l’équipe Greenov’i et ses partenaires sera organisée en début de mission pour la validation et la planification des étapes.

**Etape 2 : entretiens avec les bénéficiaires pour l’identification des indicateurs et du format de l’outil**

* Cibles : entreprises vertes, investisseurs et structures d’accompagnement
* Livrables : document de diagnostic des besoins ; fiche d’indicateurs

Comme indiqué plus haut, cet outil devra servir à la fois les entreprises vertes pour les aider dans leur transition écologique, les investisseurs pour servir d’indicateur pour leur financement et les structures d’accompagnement pour leur *reporting* d’impact.

Pour ce faire, les expert.es devront identifier un échantillon d’acteurs appartenant au groupe cible et réaliser un diagnostic des besoins pour valider la conception de l’outil. Il sera essentiel de s’assurer d’une participation de femmes équilibrée à ces entretiens (dans la mesure de ce que permet l’échantillon), et d’analyser les éventuels besoin divergents.

Un atelier de lancement ciblant l’ensemble des acteurs identifiés pourra être organisé pour présenter l’objectif de cet outil, recueillir leurs attentes et commencer à identifier les indicateurs qui seront intégrés à l’outil de mesure d’impact.

Dans un second temps, des entretiens individuels pourront être organisés avec certains des acteurs pour valider le contenu et le format de l’outil. Cette phase d’entretiens est essentielle pour garantir la bonne compréhension des besoins et identifier le format de l’outil qui sera développé.

Ces entretiens auront pour objectif de définir une base d’évaluation commune, pouvant répondre aux besoins des entreprises vertes mais devant également être utile aux investisseurs (servir d’indicateurs pour l’octroi de financements) et aux structures d’accompagnement (outil de *reporting* d’impact).

**Etape 3 : développement d’une version préliminaire de l’outil et test auprès de la cible**

* Cibles : entreprises vertes, investisseurs et structures d’accompagnement
* Livrables : V0 de l’outil de mesure d’impact

Une fois la phase de diagnostic réalisée, les expert.es devront développer une version préliminaire de l’outil. L’outil devra être digital, facile d’utilisation et accessible.

Avant de valider la version finale, cet outil devra être testé auprès d’un échantillon représentatif. Comme mentionné ci-dessus, il sera nécessaire de s’assurer de la participation suffisante de femmes dans l’échantillon expérimental.

Cette phase de test permettra de valider la version finale de l’outil avant le déploiement final. Les expert.es veilleront à la qualité de l’expérience utilisateur dans le développement de l’outil. Les expert.es devront également proposer un plan de diffusion de l’outil de mesure d’impact auprès des potentiels utilisateurs de l’outil, qui sera déployé par Expertise France et ses partenaires. Il sera également essentiel de s'adresser spécifiquement aux femmes fondatrices ou dirigeantes d’entreprises vertes, en utilisant des canaux de diffusion adaptés et en mettant en avant des rôles modèles féminins pour encourager leur participation.

**Etape 4 : présentation et validation de l’outil de mesure d’impact**

* Cibles : Equipe Greenov’i et ses partenaires
* Livrable : outil de mesure d’impact (à valider pendant la tenue de la séance)

La session de validation avec l’équipe projet Greenov’i et ses partenaires vise à présenter la version finale de l’outil de mesure d’impact et recueillir les retours finaux.

Enfin, les expert.es devront proposer une stratégie de pérennisation de l'outil, afin d’assurer la mise à jour des données. La question de la gouvernance de l’outil devra être prise en considération tout au long du déploiement des trois étapes décrites précédemment, incluant des recommandations en matière de participation des femmes à cette gouvernance.

Cette méthodologie est préliminaire. Nous encourageons les candidat.e.s à évaluer cette proposition et à suggérer, le cas échéant, une autre méthodologie, s'ils estiment qu'une approche différente pourrait mieux répondre aux objectifs de la mission. Toute proposition alternative doit être accompagnée d'une justification détaillée expliquant les raisons de ces modifications et les avantages attendus.

La date de démarrage indicative est le 3 mars 2025.

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Date de livraison** |
| 1. Etat des lieux des outils existants ((nationaux et internationaux) | 15 jours après la tenue de la réunion de démarrage |
| 1. Compte-rendu des différents entretiens avec les acteurs de l’écosystème | Une semaine après la tenue de l’ensemble des entretiens |
| 1. Modèle de gouvernance de l’outil de mesure d’impact | T0 + 2 mois |
| 1. Outil de mesure d’impact – Livrable intermédiaire, intégrant la gouvernance et la stratégie de diffusion auprès des potentiels utilisateurs de l’outil | T0 + 3 mois |
| 1. Outil de mesure d’impact – Livrable final | T0 + 4 mois |
| 1. Présentations PPT diverses | A la fin de la mission |

Les expert.es devront notamment se référer à la Charte Verte et au Glossaire Greenov’i, documents de références du projet. Par ailleurs, il.s/elle.s devront aussi s’appuyer sur le travail élaboré en interne dans le cadre du suivi-évaluation du projet Greenov’i.

1. ***Déroulement de la mission***

Les expert.es interviendront de manière ponctuelle en précisant les jours/homme nécessaires à la réalisation de cette mission. La mission se déroulera en Tunisie, avec la possibilité d’organiser des missions en dehors de la capitale.

1. ***Coordination***

Une réunion de démarrage et cadrage se tiendra 7 jours après la notification du contrat. Une coordination étroite avec les équipes du projet Greenov’i devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu’à leur finalisation.

1. ***Compétences et expériences recherchées***

Un binôme d’expert.es est attendu pour cette mission, incluant :

* **Expert.e 1 :** un.e expert.e spécialisé.e sur l’impact environnemental des entreprises, qui apportera apportera sa connaissance approfondie des enjeux écologiques, des méthodologies d'évaluation environnementale (ACV, empreinte carbone) et des spécificités du contexte tunisien. Il/elle définira les indicateurs clés à mesurer et assurera la cohérence de l'outil avec les normes et réglementations en vigueur.
* **Expert.e 2 :** un.e expert.e en développement numérique, qui sera en charge de la conception et du développement technique de l'outil. Ses compétences en programmation, en base de données et en intelligence artificielle devront permettre de créer un outil performant, intuitif et évolutif.

Cette complémentarité permettra de garantir (i) l’adaptation de l'outil au contexte tunisien, (ii) la pertinence scientifique du contenu et (iii) le format innovant et la performance de l’outil.

Pour l‘expert.e 1 :

*Qualifications et compétences*

* Titulaire d’un Bac+5 en développement durable, économie verte, sciences environnementales, politiques publiques, ou finance verte autre discipline pertinente ;
* Connaissance des enjeux d’entrepreneuriat et de soutien au secteur privé ;
* Connaissance des mécanismes de financement du secteur privé ;
* Connaissance avérée des enjeux liés au genre, de l’égalité professionnelle, et capacité à les mobiliser dans le cadre de la présente mission ;
* Capacité à analyser les enjeux stratégiques du secteur privé, notamment dans le domaine du développement durable ;
* Excellente maitrise du français.

*Expérience*

* Expérience avérée dans le domaine de la mesure d’impact environnemental des entreprises et dans l'utilisation de méthodes et d’approches innovantes d’analyse et visualisation de données, en lien avec des projets ou thématiques complexes ;
* Expérience souhaitable de travail sur des projets de coopération internationale, en particulier avec la Tunisie et/ou Expertise France.

Pour l‘expert.e 2 :

*Qualifications et compétences*

* Compétences solides en programmation, construction de base de données, et utilisation de l’intelligence artificielle ;
* Appétence pour les enjeux liés au développement durable et au développement du secteur privé ;
* Excellente maitrise du français.

*Expérience*

* Expérience avérée dans le développement numérique d’outils pédagogiques ;
* Une expérience de travail sur des projets de coopération internationale, en particulier avec la Tunisie et/ou Expertise France est un atout.

*Modalités de sélection*

Les candidatures doivent inclure les éléments suivants :

* Justification d’enregistrement au registre national des entreprises (RNE, K-bis ou équivalent)
* Les CV détaillés des expert.es, avec une mise en avant claire des références professionnelles pour des missions similaires ;
* Une offre technique, incluant au moins une (i) description du contexte et des enjeux de la mission, (ii) une proposition méthodologie claire et détaillée (iii) ainsi qu’un calendrier prévisionnel ;
* Une offre financière.

1. « Les éco entreprises et filières vertes », ADEME, consulté le 11 septembre 2023.

   https://expertises.ademe.fr/production-durable/production-industrielle-services/dossier/quoi-parle-t/eco-entreprises-filieres-vertes#:~:text=Une%20%C3%A9co%2Dentreprise%20est%20une,activit%C3%A9s%20humaines%20sur%20l'environnement. [↑](#footnote-ref-1)